

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 28 décembre 2010

1. Assainissement :

- La mise en service récente de la nouvelle station d'épuration d'Héricourt a conduit le Conseil Municipal à prendre, l'an dernier, la décision de relever la taxe variable de 0,615 €/m³ à 0,82 €/m³. Il était alors prévu que cette part variable de la taxe d'assainissement passe à 1,02 €/m³ sur l'exercice suivant. Le Conseil s'est ainsi réuni ce 28/12/2010 pour pouvoir en délibérer, en vue d'une mise en application lors de la prochaine facturation.
- Par ailleurs, dans son courrier daté du 21/12/2010, Monsieur le Maire d'Héricourt informe que suite à la renégociation du contrat d'affermage avec la société VEOLIA, la part réservée au délégataire est ramené à 0,4918 €/m³ au lieu de 0,6847 €/m³ prévu initialement. En conséquence, la participation de la commune de Trémoins est ramenée à 0,8432 €/m³, sous réserve de l'actualisation contractuelle (au moment de la facturation).
- Le Conseil Municipal prend note de ces éléments et décide à l'unanimité de porter la part variable de l'assainissement à 0,85 €/m³.

2. Projet de rénovation de la Mairie

- Pour faire suite à la réunion de la commission travaux le 22 décembre dernier à 17h30, à l'occasion de la présentation de l'avant projet de rénovation par l'architecte Michel Thouviot, M. le Maire présente et commente les plans au membre du Conseil qui n'ont pas pu être présents à cette réunion.
- D'ores et déjà, quelques demandes de modifications ont été formulées à l'architecte pour que celui-ci affine son avant-projet. Un chiffrage sera remis fin janvier.

3. Questions divers :

- M. le Maire informe le Conseil d'une offre d'un particulier pour l'achat de la seconde parcelle de la Cure (parcelle contenant la remise). Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'accepter cette proposition avec la seule condition que le prix de vente soit fixé à un montant de 55 000,00 € hors frais.
- M. le Maire réunira la commission budget le 7 janvier 2011 à 20h00, en lieu et place du conseil municipal qui sera reporté. Par ailleurs, il est demandé au 2^{ème} adjoint de convoquer la commission Forêt au plus tôt, de façon à recueillir son avis sur le programme d'exploitation et de travaux 2011 avant délibération lors de la prochaine séance du conseil. La date retenue devra tenir compte des disponibilités du garde forestier.
- Prochaine réunion du Conseil : vendredi 21 janvier 2011 à 20h00.